

● MICROFICHE N°

04049

● République Tunisienne

● MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

● CENTRE NATIONAL DE

● DOCUMENTATION AGRICOLE

● TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

**La production des dattes, des
agrumes et des légumes de primeurs
en Tunisie**

par

MALEK BEN SALAH

Directeur de la Production Végétale

Parmi les productions végétales effectuées en Tunisie et destinées partiellement à l'exportation en frais, les dattes, les agrumes et les légumes frais occupent certainement une bonne place. Ces cultures, qui exigent des micro-climats bien spécifiques, trouvent respectivement dans les régions du Sud-Ouest tunisien, du Cap Bon et sur une grande partie du littoral des régions de choix où elles ont pu se développer et donner des produits de premier choix qui ont pu rencontrer le goût des plus fins gourmets tunisiens et étrangers.

C'est pour cette raison qu'on retrouve dans tous nos plans nationaux un souci constant de développer ces cultures et leur donner la place de choix qu'elles méritent.

**1) PRINCIPAUX RESULTATS DE LA IIème DECENNIE DE PLANIFICATION
(1972 - 1981)**

Le secteur agricole a réalisé au cours de la deuxième décennie de planification des progrès notables.

L'effort d'investissement déployé a permis de renforcer sensiblement le potentiel de ce secteur avec la création de près de 70.000 ha de périmètres irrigués, la plantation arboricole sur 315.000 ha environ dont 270.000 ha d'oliviers à huile, l'équipement en serres de 1.000 ha, le reboisement de 30.000 ha et des travaux de conservation des eaux et du sol sur 120.000 ha.

Il en est résulté une diversification sensible de la production avec un renforcement de la part des cultures maraichères, de l'élevage et de la pêche.

structure de la production (au prix de 1980)	! 1972 ! %	! 1981 ! %
Céréales	! 17,8	! 14,7
Arboriculture	! 33,2	! 30,5
Cultures maraichères	! 15,8	! 18,2
Elevage	! 25,8	! 27,2
Pêche	! 4,4	! 6,2
Divers	! 3,0	! 3,2
	! ———	! ———
	! 100,0	! 100,0

D'autre part, une croissance de la valeur du secteur de 2,5 % (1) en moyenne par an à prix constants contre un rythme de 1 % au cours de la première décennie a permis d'accroître de plus de 50 % le niveau moyen de la production entre les deux décennies. C'est ainsi que, parmi les cultures qui nous intéressent on peut citer :

Production annuelle moyenne	! 1ère décennie ! (1.000 T)	! 2ème décennie ! (1.000 T)
Céréales	! 670	! 1055
Huile d'olive	! 55	! 115
Agrumes	! 117	! 154
Pomme de terre	! 65	! 105
Lait	! 160	! 241
Pêche	! 28	! 50,2

II- LES OBJECTIFS DU VIÈME PLAN (1982-86)

Les objectifs du VIème Plan ont été déterminés à la fois par la volonté de mobiliser la capacité de production existante, du potentiel naturel et par la nécessité de tenir compte des besoins, du marché intérieur et des possibilités prévisibles d'exportation. Les objectifs retenus étaient :

1- La réalisation d'une croissance de de la production au taux de 5 % par an correspondant à une évolution de la valeur ajoutée à un rythme annuel de 4,4 %.

2- La préservation de de la balance commerciale en produits alimentaires.

3- L'atténuation des disparités intersectorielles des revenus

Les niveaux de production moyens à atteindre au cours du VIème Plan étaient fixés comme suit :

Production moyenne (en 1000 T)

	! Vème Plan ! VIème Plan ! Accroissement		
Céréales (en MQ)	! 9,9	! 13	! 31 %
Olives à huile	! 520	! 650	! 25 %
Agrumes	! 189	! 220	! 16 %
Pommes de terre	! 115	! 172	! 50 %
Tomates	! 304	! 420	! 38 %
Viandes rouges	! 118	! 132	! 26 %
Volaille	! 45	! 70	! 55 %
Laït	! 257	! 345	! 34 %
Pêche	! 59	! 83	! 41 %

La concrétisation de tels objectifs était certes difficile si l'on se réfère aux réalisations du passé et de la sensibilité de ce secteur à l'égard des conditions climatiques. Elle était jugée cependant du domaine du réalisable étant donné les potentialités en place et les efforts déployés pour la création d'un environnement plus approprié pour ce secteur. Une attention particulière devant être accordée aux spéculations relativement moins aléatoires tel que justement les cultures maraichères (+ 6,3%), la pêche (+ 7,4 %), l'aviculture industrielle (+ 9 %) et la culture de la betterave (1000.000 T à 4000.000 T) de sorte que la contribution à la croissance sur la base de l'année 1981 serait couverte à hauteur plus de 60% par ces spéculations.

Pour ce qui est de l'arboriculture fruitière, l'objectif principal était axé sur l'orientation des actions vers la satisfaction des besoins intérieurs notamment en fruits frais ; les exportations devant intéresser principalement l'huile, les agrumes, les dattes, les amandes et les abricots.

Ainsi et compte tenu d'un meilleur entretien des plantations adultes et de l'entrée en production des nouvelles plantations réalisées et prévues, la production moyenne du VIème Plan devait progresser de 28 % par rapport à la moyenne du Vè Plan.

Production annuelle moyenne (en 1.000 T)

ESPECES	! Vè PLAN	! VIè PLAN
Olives à huile	! 520	! 650
Agrumes	! 189	! 220
Raisin de cuve	! 84	! 102
Abricots	! 25	! 31
Amande	! 33	! 45
Dattes	! 50	! 60
Autres	! 134	! 191

La production escomptée permettrait de satisfaire la demande intérieure et de dégager des excédents exportables. Ces exportations devront atteindre en 1986 70.000 T d'huile d'olive, 600.000 Hl de vin, 50.000 T d'agrumes, 20.000 T de dattes et 10.000 Tonnes d'amandes.

Pour cela, le programme quinquennal de plantation devra intéresser la création de 105.000 Ha dont :

Agrumes

Arumes	!	300 HA
Palmiers dattiers	!	3.000 HA
Amandiers	!	47.000 HA

AGRUMES

Les plantations d'agrumes couvrent 14.000 Ha dont près de 11.000 Ha situés dans le gouvernorat de Nabeul. L'évolution de la production durant le Vème Plan a été satisfaisante, avec une production annuelle moyenne de 190.000 T dont environ 16 % étaient exportés.

Le VIème Plan devait surtout pallier à certaines insuffisances de l'agrumiculture qui ont trait principalement à la faiblesse des rendements (13 T / Ha) due au manque d'eau, à l'insuffisance de la fertilisation et des traitements et à un début de vieillissement des plantations.

Les objectifs de production visent à atteindre le niveau de 250.000 T en 1986 dont 50.000 T pour l'exportation. Ces accroissements devant être atteints par une augmentation des rendements à l'Ha productif qui devront passer de 13 à 18 T à côté d'une réalisation de plantations nouvelles sur 300 Ha surtout en variété maltaise et en citronnier.

PALMIER DATTIER

La palmeraie tunisienne couvre actuellement une superficie de 18.000 Ha dont 5.000 Ha en plein se caractérise par une forte proportion de variétés dites communes (par opposition à la variété Deglet Ennour). La

variété Deglat Ennour qui est la plus appréciée jusqu'à présent sur le marché international ne représente que 43 % du total.

Près du tiers des plantations sont trop vieilles et peu productives. La production moyenne réalisée au cours du Vè Plan a été de 50.000 T/an dont 45 % proviennent de la variété Deglat Ennour. La production a été stagnante et les rendements sont demeurés faibles durant le Vè Plan. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation :

- le déficit hydrique accentué par le mauvais état des réseaux d'irrigation ;
- La lenteur du rythme de reconversion des anciennes palmeraies ;
- L'insuffisance de l'utilisation des fertilisants.

Pour le VIè Plan, il a été prévu d'atteindre une production de 68.000 T en 1986 dont 20.000 T destinées à l'exportation. Les mesures prises se résument dans :

- La rénovation des palmeraies par la diminution de la densité excessive des arbres (arrachage total de 1 Million de pieds et plantation de 400.000 palmiers-dattiers de la variété Deglat-Ennour) ;
- L'encouragement à la fertilisation ;
- La protection des régimes de la variété Deglat-Ennour pour en maintenir la qualité ;
- L'introduction de petit matériel pour améliorer les conditions d'exploitation des palmeraies ;
- Création d'une station de recherche pour le palmier dattier qui évoluerait en "Institut du Palmier-Dattier" ;
- Le renforcement des structures de commercialisation et la création de nouvelles stations de conditionnement et conservation des dattes ;
- Plantation de 3.000 Ha de Deglat-Ennour dans le cadre du Plan Directeurs des Eaux du Sud.

variété Deglat Ennour qui est la plus appréciée jusqu'à présent sur le marché international ne représente que 43 % du total.

Près du tiers des plantations sont trop vieilles et peu productives. La production moyenne réalisée au cours du Vè Plan a été de 50.000 T/an dont 45 % proviennent de la variété Deglat Ennour. La production a été stagnante et les rendements sont demeurés faibles durant le Vè Plan. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation :

- le déficit hydrique accentué par le mauvais état des réseaux d'irrigation ;
- La lenteur du rythme de reconversion des anciennes palmeraies ;
- L'insuffisance de l'utilisation des fertilisants.

Pour le VIè Plan, il a été prévu d'atteindre une production de 68.000 T en 1986 dont 20.000 T destinées à l'exportation. Les mesures prises se résument dans :

- La rénovation des palmeraies par la diminution de la densité excessive des arbres (arrachage total de 1 Million de pieds et plantation de 400.000 palmiers-dattiers de la variété Deglat-Ennour) ;
- L'encouragement à la fertilisation ;
- La protection des régimes de la variété Deglat-Ennour pour en maintenir la qualité ;
- L'introduction de petit matériel pour améliorer les conditions d'exploitation des palmeraies ;
- Création d'une station de recherche pour le palmier dattier qui évoluerait en "Institut du Palmier-Dattier" ;
- Le renforcement des structures de commercialisation et la création de nouvelles stations de conditionnement et conservation des dattes ;
- Plantation de 3.000 Ha de Deglat-Ennour dans le cadre du Plan Directeurs des Eaux du Sud.

L'AMANDIER

L'amandier couvre 275.000 Ha dont 242.000 Ha se trouvent dans le Centre du pays. Les jeunes plantations occupent 77.000 Ha (28 %), les plantations en production 184.000 Ha (67 %) et les vieilles plantations 13.700 Ha (5 %). Au cours du Vè Plan la production moyenne annuelle a été de 33.000 T.

L'objectif pour 1986 est d'atteindre 50.000 T dont 10.000 T destinées à l'exportation.

LES CULTURES MARAICHÈRES

Avec 2,5 % seulement des superficies cultivées, les cultures maraichères contribuent à concurrence de 19 % à la production agricole totale soit presque autant que les céréales. Le maraichage constitue aussi la forme la plus intensive d'utilisation des sols du fait qu'il est pratiqué essentiellement sur les terres irriguées. Au cours de la décennie passée, le secteur maraicher a connu un développement constant sous l'impulsion d'une demande intérieure soutenue. Les superficies cultivées sont passées de 60.000 Ha en 1971 à 92.000 Ha en 1981 soit un accroissement total de plus de 50 %. La production est passée de 752.000 T à 1.250.000 T au cours de la même période. Les accroissements ont intéressé particulièrement les pommes de terre, les tomates les melons et les pastèques. La précédente décennie a été marquée aussi par l'apparition et l'extension rapide des cultures sous-abris.

L'essor spectaculaire connu par ces cultures sous-abris au cours du Vème Plan s'est traduit par un dépassement des objectifs du Vème Plan en matière de superficie. Les serres étaient acquises par les agriculteurs des zones traditionnellement maraichères qui maîtrisent les techniques (Cap-Bon, Monastir, Sfax).

Le programme du VIème Plan a porté sur l'installation de 200 Ha additionnels de serres chaque année, soit un total de 1.000 Ha, portant la superficie totale sous-serres dans le pays à 2.000 Ha 1986. Les 2.000 Ha

de serres produiront près de 100.000 T de légumes, principalement de la tomate, du piment et du melon dont 30.000 T destinées à l'exportation et nécessitant la mise au point d'un système d'organisation, de promotion et de soutien de l'écoulement à l'étranger.

III - AVANCEMENT DES REALISATIONS DU VIEME PLAN

Le VI^e Plan n'étant pas encore achevé, les travaux d'analyse rétrospective sont donc encore très partiels il m'est difficile de vous présenter un tableau complet et exhaustif es réalisations effectuées.

Je vais donc essayer de donner un aperçu sur les réalisations qui ont pu avoir lieu à ce jour, tout en soulignant les contraintes et difficultés rencontrées, notamment celles en liaison avec les questions de commercialisation ou d'exportation.

Dans ce sommaire, on doit signaler qu'un encadrement des agriculteurs a déjà commencé à se rapprocher de plus en plus de ces derniers par la création d'Offices de Mise en Valeur qui couvrent actuellement tous les périmètres du pays. Les Offices qui ont été créés depuis 1980 n'ont cessé d'être consolidés. En plus du rôle d'encadrement technique, ces offices sont chargés de procurer des crédits de campagnes en nature aux petits agriculteurs et assurent leur approvisionnement en instants dans la phase de démarrage des nouveaux périmètres et de consolidation des irriguants, jusqu'à ce que les coopératives de services puissent prendre leur relève. Parallèlement, ils initient les programmes de plantations, soutiennent les producteurs pour les réaliser, leur facilitent l'accès au crédit à long terme et l'approvisionnement en plants de qualité et en intrants.

PRODUCTION FRUITIERE (dattes, agrumes et amandes)

Les réalisations des productions fruitières enregistrées durant les 4 premières années du Plan s'établissent comme suit (en milliers de tonnes) :

	1982	1983	1984	1985	1986
Agrume	165	138	220	196	240 (1)
Dattes	45	60	50	69	-
dont D.ennour	24	34	28	36,5	-
Amandes	30	37	42	46	-

(1)Prévision fin Septembre (1985)

Quant aux nouvelles plantations, elles ont couvert (en hectares):

	1982	1983	1984	1985	Total	P. du Plan
Agrumes	48	8	90	113	332	300
Palmier-Dattier	476	432	69	585	2.184	3.000
(Deglet Ennour)						
Amandiers	15.540	8.281	6.783	8.673	29.277	47.000

On peut donc dire que pour les quatre premières années du VI^e Plan et pour les agrumes, dattes et amandes les objectifs fixés sont atteints. Par ailleurs, il faut remarquer que l'arrivée des eaux du Nord au Cap-Bon qui a pu se faire au courant de ce même Plan grâce au grand projet de construction du Canal Mejerda-Cap-Bon a contribué de façon sensible à l'évolution de la production des agrumes ; et permettra à cette évolution de se poursuivre durant le VII^e Plan.

Pour ce qui est de la réalisation des nouvelles plantations fruitières durant le VI^e Plan on peut dire que pour les agrumes les objectifs du plan sont déjà dépassés. Pour le palmier-dattier

(Deglat-Ennour) le retard constaté au niveau des plantations est dû essentiellement au retard des travaux d'aménagement des nouveaux périmètres à planter d'une part et à un certain manque de rejets d'autre part. Mais on peut toutefois dire que les objectifs du plan seront pratiquement atteints.

Pour ce qui est des nouvelles plantations d'amandiers on constate un certain retard malgré les efforts déployés. Cette situation est due essentiellement à l'insuffisance des crédits à long terme qui ont été alloués à certains projets de développement inscrits au Plan. Mais les réalisations sont déjà importantes et le retard peut être atténué par les plantations à réaliser durant les campagnes 1985-1986 et 1986-87.

CULTURES MARAÎCHERES

Le programme du VI^e plan 1982-1986 portait, comme on l'a dit sur l'installation de 200 Ha additionnels d'abri-serres chaque année pour arriver à une superficie totale dans le pays de 2000 ha en 1986.

Les réalisations n'ont pas pu suivre en fait ce rythme et les superficies se sont pratiquement maintenues au même niveau de 1982 à 1985 c'est-à-dire entre 900 et 1000 Ha mais une nette reprise est observée cette année et une demande accrue se dessine déjà.

Cette situation est à mon avis la résultante de la conjugaison de plusieurs facteurs à savoir :

- L'accroissement important des charges fixes durant les dernières années faisant passer l'investissement initial d'acquisition de 1,450 D le m² en 1976 à 2,980 D en 1983 et 1984.

- Les rendements n'ont pas été améliorés de façon sensible et les prix de vente à la production s'étant maintenus, le producteur n'a pas senti l'intérêt d'accroître ses superficies.

- Le manque de maîtrise de certaines techniques culturales a fait que la rentabilité des cultures sous-serres n'a pas atteint son optimum. Parmi ces techniques, citons :

+ L'intensification des cultures sous-abris par l'introduction des cultures dérobées et ce, pour une exploitation maximum de la serre.

+ Favoriser un bon état sanitaire par des mesures présentées telle qu'une aération judicieuse de la serre qui favorise un bon développement et un bon état sanitaire des plantes et par conséquent une production élevée et de bonne qualité.

+ L'amélioration de la mise à fruit des tomates par l'adoption obligatoire de certaines techniques (vibreurs et phytohormones) afin de favoriser un rendement précoce et améliorer la qualité des fruits conditions nécessaires à l'exportation.

Mais, je pense que ce ne sont là que les facteurs apparents et conjoncturels et qu'en fait ce qui a manqué le plus c'est le dialogue entre le producteur et le commerçant. Dialogue qui permet de créer la confiance chez l'un et de garantir une régularité d'approvisionnement chez l'autre. En effet, tant que les rapports entre le producteur et le commerçant (qu'il soit national ou étranger) sont basés sur le principe de : "Qui est le plus malin pour exploiter au mieux l'autre ?", l'agriculteur resterait toujours sur ses gardes et le déclin de l'évolution qu'on souhaite ne pourra se faire.

Il faut donc travailler dans deux directions qui sont complémentaires et nullement incompatibles :

- Maîtriser mieux les techniques et améliorer la quantité et la qualité à l'hectare d'une part, et c'est le rôle du Gouvernement (à travers ses instituts de recherche et ses offices) et de l'agriculteur (en profitant de la vulgarisation et des services qui sont mis à sa disposition...)

- Créer la confiance qui se doit d'autre part, et c'est le rôle du commerçant en offrant et en discutant des contrats de culture où chaque partie trouve son compte et en s'entraïdant pour la recherche de solutions

aux problèmes qui risquent de se poser (exemple: approvisionnement dans certains intrants, écoulement du 2^e choix).

AUTRES PRODUCTIONS EXPORTABLES

Le sujet de cette intervention ayant été limité par les organisateurs aux dattes, agrumes et primeurs, il me semble que la limitation artificiellement faite à ces produits ne donne pas une juste appréciation à l'auditoire sur les fruits et légumes tunisiens susceptibles d'exportation. Aussi, je me permets de compléter cette intervention par un bref aperçu sur d'autres produits qui me semblent dignes d'intérêt pour ce faire.

En matière de fruits, il faudrait dire que la Tunisie produit et peut produire une grande gamme de fruits qui peuvent faire l'objet d'exportation si on se penche sérieusement sur cette question. Parmi ces fruits, citons :

- Les amandes : que j'ai inclus dans le début de cet exposé, bien qu'ils ne font pas partie du sujet. Les amandes dont la production va se développer durant les prochaines années peuvent être exportées en coques ou sans coques comme elles peuvent être exportées sous forme d'amandes vertes dont les colonies nord africaines qui vivent en Europe ainsi que certains citoyens de l'Europe méditerranéenne sont très friandes.

- Les abricots : la Tunisie produit 30 à 35 000 T d'abricot par an. Une partie de cette production se fait en primeur et a fait l'objet d'une certaine exportation sur l'Europe et peut se continuer dans l'avenir. Une série de nouvelles variétés comme El Ouardi-Ezzine... allient leurs qualités gustatives à leur résistance au transport. Leur production a d'ailleurs commencé en France ; mais la production tunisienne peut arriver sur le marché 15 à 20 jours avant la production européenne.

- Les dattes dites "communes" : L'exportation n'ayant intéressé jusqu'ici que la variété deglet-Ennour, j'aimerais signaler qu'une série d'autres variétés peuvent présenter un intérêt :

* soit pour leur précocité et en vue de leur consommation en frais dès le mois de Septembre

* soit pour des usages de pâtisseries ou une consommation après une certaine période de conservation : telles les variétés Allig, Khouat, Kenta...

- Le raisin de table : La Tunisie produit 45 à 50.000 T de raisin de table par an. La culture de la vigne de table connaît actuellement un essor et un renouveau par l'adoption notamment des techniques d'intensification mises au point en Italie. Le raisin de table peut donc faire l'objet d'une exportation soit en saison normale soit en productions précoces ou tardives obtenues grâce aux mêmes techniques adoptées en Italie.

- Certains fruits dits "exotiques" telles les grenades, les figues et les figues de Barbarie... Ces fruits, produits en grande quantité en Tunisie, se rencontrent parfois sur les marchés européens mais avec des provenances souvent assez lointaines et avec des qualités plutôt médiocres. Il s'agit là de marchés peut-être pas très importants mais qui méritent peut-être étude.

En matière de légumes et dans le même ordre d'idées, je pense qu'il n'y a pas que les "primeurs" produits sous abris-serres ou la pomme de terre hors-saison qui soient dignes d'intérêt. Une réflexion peut être faite sur :

- Certains légumes d'hiver (telle la carotte ou le petit-pois) qui sont consommés en Europe après des périodes plus ou moins longues de conservation ou en conserve et qui peuvent trouver une clientèle s'ils sont exportés frais d'ici.

- La fraise commence à se développer en Tunisie avec une production dès les mois d'avril-mai. Plusieurs variétés réussissent bien sous le climat tunisien et une production destinée à l'exportation est parfaitement concevable.

- L'asperge : Elle se cultive bien en Tunisie et a été exportée pendant plusieurs années sur la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne... Elle a actuellement disparu par suite du manque d'encadrement spécialisé et il suffit de peu de chose pour la relancer.

REFLEXIONS ET CONCLUSIONS

En m'excusant de cette énumération que j'ai essayé de rendre la moins fastidieuse possible mais qui illustre quand même les possibilités qui existent devant nous, je voudrais terminer cette intervention en disant qu'une relance de l'exportation des produits agricoles nécessite un effort de la part de tous les intervenants et une coordination de leurs actions à tous les stades de la production.

Ainsi à l'échelle de la production, les rendements restent relativement bas. Le Ministère de l'Agriculture à travers ses services permanents et ses offices ne cesse d'enrichir son activité de vulgarisation de masse. Mais cela ne peut suppléer à l'encadrement serré que nécessite l'activité d'un groupe d'agriculteurs travaillant avec un exportateur (ou un groupe d'exportateurs) pour la production de quantités bien définies d'un produit aux caractéristiques bien déterminées. Aussi, est il indispensable que l'exportateur soit en contact direct avec les producteurs, qu'il définisse pour eux et avec eux ce qu'il entend faire, qu'ils examinent ensemble la technologie à adopter et qu'ils prennent les dispositions pour l'appliquer. Ainsi un soutien technique spécifique de la part de l'exportateur qui connaît les données du marché peut être fourni au producteur au profit des deux parties. Aujourd'hui la moindre erreur technique ou négligence peut se traduire par une catastrophe économique à

l'échelle de l'exploitation et l'exploitant ne peut supporter seul ce fardeau, surtout s'il manque d'expérience.

De même à l'échelle de la commercialisation, depuis qu'en Tunisie, on a commencé à parler d'exportation et de nécessité de conditionnement on ne cesse de constater la constante progression de ces frais de conditionnement qui n'ont plus parfois aucune commune mesure avec le prix de la matière première. Bien entendu, on a toujours essayé d'exporter des produits de première qualité mais ne peut on agir sur ces frais d'emballage, d'étiquetage... en vue de comprimer le prix et donner une chance à une nouvelle strate de consommateurs de s'intéresser au produit. Tous les produits qu'on voit sur les marchés européens ne sont pas toujours de 1er choix et il y a sûrement aussi place pour un 2è choix tunisien avec des emballages moins sophistiqués et moins chers, et là on aimerait connaître vos réactions sur les possibilités dans ce domaine.

Enfin un dernier exemple, la Tunisie a toujours exporté de l'orange "Maltaise" et de la datté "Deglet Ennour". On aimerait aussi profiter de cette rencontre pour savoir si ces deux fruits rencontrent l'assentiment de tous les consommateurs potentiels ou bien s'il y a d'autres demandes auxquelles on pourrait répondre : exemple pour des Washington Navel ou Valencia late... et dont on pourrait tenir compte dans le cadre des programmes de rajeunissement de l'orangerie.

Les domaines d'action et de production sont donc aussi vastes que variés devant nous, et, ce ne sont là que quelques exemple. Dans notre discussion on en trouvera certainement d'autres. En espérant que cette petite contribution puisse nous aider à trouver davantage de terrains d'entente et de travail en commun, je souhaite plein succès à votre séminaire.

MALEK BENSALAH

Directeur de la Production Végétale

Le 7 octobre 1985

FIN

15

FIN

15